Bordereau attestant l'exactitude des informations - GAP - 0501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 16/10/2024 - B2024/004808 - 1959 B 00006 - 385 950 068 - ENTREPRISE ALLAMANNO

ENTREPRISE ALLAMANNO

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 Euros
Siège social : L'ARGENTIERE-LA-BESSEE (05120) – 12 rue de la Série E - ZA Les Sablonnières

385.950.068 RCS GAP

COMPTES AU 31 MARS 2024

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
La Présidente,
La SARL ALLAMANNO DEVELOPPEMENT,
Représentée par Monsieur Régis ALLAMANNO.



Compte de résultat

	31/03/2024	31/03/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	35 396 355	33 805 946	1 590 410	4,70
Chiffre d'affaires net	**35 396 355**	**33 805 946**	**1 590 410**	**4,70**
Dont à l'exportation et livraisons intracomm.				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	16 066	8 217	7 849	95,53
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	561 682	851 483	-289 801	-34,03
Autres produits	371 463	478 607	-107 145	-22,39
Total produits d'exploitation (I)	36 345 565	35 144 253	1 201 312	3,42
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts	9 788 872	10 316 864	-527 992	-5,12
Variations de stock	297 787	-23 934	321 721	NS
Autres achats et charges externes (a)	19 522 758	17 497 722	2 025 036	11,57
Impôts, taxes et versements assimilés	273 269	382 537	-109 268	-28,56
Salaires et traitements	3 258 809	3 444 478	-185 669	-5,39
Charges sociales	2 013 868	1 968 629	45 239	2,30
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	791 218	954 563	-163 345	-17,11
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	8 790		8 790	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	39 645	159 853	-120 208	-75,20
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	13 596		13 596	
Autres charges	15 745	227 490	-211 746	-93,08
Total charges d'exploitation (II)	36 024 357	34 928 202	1 096 155	3,14
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**321 208**	**216 051**	**105 157**	**48,67**
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		22 190	-22 190	-100,00
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im	1 150	4 889	-3 739	-76,48
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 311	698	4 613	660,91
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg		9 147	-9 147	-100,00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	6 461	14 734	-8 273	-56,15
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	71 025	39 666	31 359	79,06
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	71 025	39 666	31 359	79,06
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-64 563**	**-24 932**	**-39 631**	**158,96**
RESULTAT COURANT avant impôt	**256 644**	**213 309**	**43 336**	**20,32**

Compte de résultat (suite)

	31/03/2024	31/03/2023	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	8 706	86 340	-77 633	-89,92
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	8 706	86 340	-77 633	-89,92
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 961	26 741	-23 780	-88,93
Sur opérations en capital	46 628	43 676	2 952	6,76
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	49 589	70 417	-20 828	-29,58
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-40 883**	**15 923**	**-56 805**	**-356,76**
Participation des salariés aux résultats (IX)	38 837	42 519	-3 682	-8,66
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	36 360 733	35 267 516	1 093 217	3,10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 183 808	35 080 804	1 103 004	3,14
BENEFICE OU PERTE	**176 925**	**186 713**	**-9 788**	**-5,24**
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	*254 568*	*341 989*	*-87 421*	*-25,56*
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	34 404	34 404		
Fonds commercial (1)	43 077		43 077	43 077
Autres immobilisations incorporelles	4 050	2 088	1 962	2 215
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	11 740		11 740	11 740
Constructions	1 377 769	959 183	418 586	472 878
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 329 371	4 298 532	1 030 838	1 210 377
Autres immobilisations corporelles	2 447 342	2 248 058	199 283	434 661
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	29 383	11 839	17 544	26 334
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	4 981		4 981	9 878
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 688		51 688	48 380
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 333 804	7 554 105	1 779 699	2 259 538
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 158 493		1 158 493	1 456 280
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**2 532**		**2 532**	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	14 217 369	388 568	13 828 801	11 422 096
Autres créances	922 606		922 606	644 738
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	955 399		955 399	1 162 752
Charges constatées d'avance (3)	643 809		643 809	221 939
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 900 208	388 568	17 511 640	14 907 805
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**27 234 012**	**7 942 673**	**19 291 339**	**17 167 343**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2024	31/03/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 943 132	1 756 420
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**176 925**	**186 713**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 220 057	3 043 132
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	13 596	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13 596	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 033 626	3 182 989
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 084 409	1 489 980
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	403 785	258 922
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 100 316	6 087 109
Dettes fiscales et sociales	3 045 824	2 518 254
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	389 726	586 958
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	16 057 687	14 124 211
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**19 291 339**	**17 167 343**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 033 148	1 956 481
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 620 754	11 908 808
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Sociétés en participation :

Dans le cadre de la réalisation de certains chantiers, la société est amenée à intervenir dans le cadre de sociétés en particpation (SEP). Dans le cadre de la réglementation en vigueur, elle a retenu la méthode suivante : la comptabilité de chaque SEP est tenue de manière dissociée, que la SAS ENTREPRISE ALLAMANNO en soit gérante ou non. Le résultat de la SEP est ainsi déterminé par la reprise des charges et des produits des co-participants.

La société enregistre ses charges et ses produits dans les conditions habituelles, comme si elle traitait avec un tiers. Pour chaque exercice clos, sa quote part dans le résultat de la SEP est enregistrée dans les comptes 655/755 "opérations réalisées en comun".

Groupement momentanés d'entreprises :

La comptabilité de chaque groupement est tenue de manière dissociée, que la société en soit la gérante ou non. Cette dernière enregistre ses charges et ses produits dans les conditions habituelles, comme si elle traitait avec un tiers.

Consolidation :

La société fait partie du cadre de consoldiation de la SARL ALLAMANNO DEVELOPPEMENT.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS ENTREPRISE ALLAMANNO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 19 291 339 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 176 925 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations : l'activité nécessite l'acquisition d'immobilisations en matériel d'exploitations importants, ainsi que des changements fréquents de ce matériel.
La cession d'immobilisations faisant partie de l'exploitation normale, et comme il est préconisé dans la réglementation comptable, la cession et la valeur nette comptable des actifs cédés sont traités en résultat d'exploitation.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Constructions :
  Immeubles et constructions : 20 à 33 ans
  Constructions mobiles : 5 ans
* Agencements des constructions : 10 à 25 ans
* Installations techniques : 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels :
  Matériel : 3 à 5 ans
  Gros matériel de chantier : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 1 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués à leur prix d'achat.

Les stocks comprennent également des agrégats. Il sont évalués à leur coût de revient.
L'entreprise ne disposant pas d'une comptabilité analytique, la valorisation de l'inventaire physique est effectuée en pratiquant sur le prix de vente, un abattement de 40%.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur côut de production.

En-cours de production

Dans le cadre de son activité d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, la société ENTREPRISE ALLAMANNO conclut des contrats à long terme sur les marchés d'affaires qu'elle contracte. D'un point de vue comptable, ces contrats constituent des opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice. Elles sont évaluées selon la méthode à l'avancement ; le résultat est constaté au fur et à mesure de l'avancement des chantiers, à la clôture de chaque exercice. Ce dernier est basé sur les données issues de la comptabilité analytique et sur les hypothèses retenues par les chargés d'affaires et la direction générale quant à l'estimation du résultat attendu, révisé au jour de l'évaluation des en-cours. Les éventuelles pertes à terminaison sont prises en compte directement dans les en-cours de production, le cas échéant.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au

Règles et méthodes comptables

titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	43 077			43 077
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 454			38 454
Immobilisations incorporelles	**81 531**			**81 531**
- Terrains	11 740			11 740
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	832 330			832 330
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	538 937	6 501		545 439
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	5 353 840	306 397	330 867	5 329 371
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 143 881	17 417	46 791	2 114 506
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	332 835			332 835
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**9 213 564**	**330 315**	**377 658**	**9 166 221**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	29 383			29 383
- Autres titres immobilisés	9 878	98	4 995	4 981
- Prêts et autres immobilisations financières	48 380	8 109	4 800	51 688
Immobilisations financières	**87 641**	**8 206**	**9 795**	**86 052**
ACTIF IMMOBILISE	**9 382 736**	**338 522**	**387 453**	**9 333 804**

Immobilisations incorporelles

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leurs valeurs brutes constituées par le côut d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/03/2024
Éléments achetés	43 077
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**43 077**

Immobilisations corporelles

Les immobilisations n'ont pas été décomposées par composant, dans la mesure où le remplacement des immobilisations intervient en une fois. Il en est de même des constructions, qui soit sont totalement amorties, soit correspondent à des hangars sans aucune installation en second oeuvre.

Immobilisations financières

La valeur d'inventaire des titres de participation à la clôture de chaque exercice est déterminée sur la base des capitaux propres de la société, au prorata de la quote-part détenue.
Une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire des titres s'avère inférieure au montant de la participation comptabilisée au bilan.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI BEAUREGARD 05120 ARGENTIERE-LA-BESSEE	1 501	74 766	100,00	13 006
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL SOC AMENAG LOTIS ROUBION 05100 BRIANCON	27 441	283 919	30,00	-25 467

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1	1			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	9 147	9 147			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La société ALLAMANNO détient en pleine proriété 1 part sur les 1501 de la SCI BEAUREGARD.
Elle détient depuis le 1er janvier 2016 l'usufruit de 100% des parts, pour une durée de 16 ans.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 239	253		36 492
Immobilisations incorporelles	**36 239**	**253**		**36 492**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	610 508	24 331		634 839
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	287 882	36 463		324 344
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	4 143 464	485 936	330 867	4 298 532
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	1 758 912	220 642	38 234	1 941 320
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	283 144	23 594		306 738
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**7 083 909**	**790 965**	**369 101**	**7 505 774**
ACTIF IMMOBILISE	**7 120 148**	**791 218**	**369 101**	**7 542 266**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 15 835 472 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	51 688		51 688
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 217 369	14 217 369	
Autres	922 606	922 606	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	643 809	643 809	
Total	**15 835 472**	**15 783 784**	**51 688**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Eléments concernant les entreprises liées :

Créances clients comptes 411 : 431 590.03€
Comptes 451 débiteurs : 5206.24€

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	3 739 602
RRR & AVOIRS A RECEVOIR	263 145
ORGAN. SOC. - PROD. A RECEVOIR	36 941
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	40 456
Total	**4 080 143**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		8 790		8 790
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 049			3 049
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	353 452	39 645	4 529	388 568
Total	**356 501**	**48 435**	**4 529**	**400 407**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		48 435	4 529	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,21 EURO décomposé en 4 536 titres d'une valeur nominale de 220,46 EURO.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/09/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	186 713
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**186 713**
Affectations aux réserves	186 713
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**186 713**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2024
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	100 000				100 000
Réserves générales	1 756 420	186 713	186 713		1 943 132
Résultat de l'exercice	186 713	-186 713	176 925	186 713	176 925
Total Capitaux Propres	**3 043 132**		**363 637**	**186 713**	**3 220 057**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme		13 596			13 596
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total		**13 596**			**13 596**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		13 596			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 653 902 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 033 626	1 000 478	1 020 117	13 030
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 100 316	9 100 316		
Dettes fiscales et sociales	3 045 824	3 045 824		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 474 135	1 474 135		
Produits constatés d'avance				
Total	**15 653 902**	**14 620 754**	**1 020 117**	**13 030**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	96 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 245 363			
(**) Dont envers les associés	1 084 409			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 022 EURO.

Eléments concernant les entreprises liées :

Comptes fournisseurs 401 : 956 506.73€
Comptes 455 créditeurs : 1 074 576.32€
Comptes 467 créditeurs : 133 558.05€

Notes sur le bilan

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des suretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	928 436	928 436	928 436
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**928 436**	**928 436**	**928 436**

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	674 210
C/C INTERETS COURUS	106 884
PERSONNEL AUTRES C.A.P.	38 837
ORG SOCIAUX CHARGES A PAYER	105 000
ETAT CHARGES A PAYER	74 192
RRR & AVOIRS A ETABLIR	236 023
Total	**1 235 146**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	643 809		
Total	**643 809**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	33 285 445		33 285 445
Etudes			
Prestations de services	2 043 937		2 043 937
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	66 973		66 973
TOTAL	**35 396 355**		**35 396 355**

TRAVAUX :
Dont chiffre d'affaires :
-Batiment : 20 414 773 €
-Travaux public et génie civil : 12 851 081 €

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 22 400 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
TRANSFERT CHARGES ALD	34 760	
TRANSFERT CHARGES ALP SERVICES	127 682	
TRANSFERT CHARGES SAB	61 195	
TRANSFERT CHARGES SINISTRES	54 714	
TRANSFERT CHARGES AUTRES	16 337	
TRANSFERT CHARGES AVANTAGE NATURE	14 624	
TRANSFERT CHARGES IJ	17 593	
TRANSFERT CHARGES EXO	80 181	
TRANSFERT CHARGES FAE	150 068	
TOTAL	**557 153**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 706	86 340
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	**8 706**	**86 340**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 961	26 741
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	46 628	43 676
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	**49 589**	**70 417**
Résultat exceptionnel	**-40 883**	**15 923**

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	840	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 121	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 995	
Autres charges	41 633	
Produits sur ex antérieurs		1 833
Produits sur ex antérieurs avec TVA		6 874
TOTAL	**49 589**	**8 706**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**176 925**
+ Impôts sur les bénéfices	
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**176 925**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**176 925**

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	256 644		256 644
+ Résultat exceptionnel	-40 883		-40 883
- Participations des salariés	38 837		38 837
Résultat comptable	**176 925**		**176 925**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 27 154 EURO. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	108 618
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**108 618**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**27 154**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2008, la société SAS ENTREPRISE ALLAMANNO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL ALLAMANNO DEVELOPPEMENT.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Les principes retenus sont ceux de neutralité : chaque société doit constater, dans ses comptes, une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés, analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'était pas intégré.

Notes sur le compte de résultat

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 98 personnes.

	Personnel
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	32
Employés	
Ouvriers	56
Total	**98**

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	715 251
Engagements de crédit-bail immobilier	
CREANCES DAILLY CEDEES EN COURS AU 31/03/2024 : NEANT	
Autres engagements donnés	
Total	**715 251**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	1 000 000
Caution marché public retenue - CIC	*327 776*
Garantie 1ère demande marché public avance et garantie - CIC	*1 164 148*
Caution marché privé retenue de garantie travaux - CIC	*960 898*
Contregarantie sur engagement par signature - CIC	*306 449*
Retenue de garantie marché Adef - BPDA	*55 535*
Dispense retenue de garantie - BPDA	*205 174*
Cautions de retenue de garantie - BTP banque	*2 423 481*
Cautions à 1ère demande en substitution de retenue de garantie -BTP banque	*116 474*
Caution marché public remboursée - CIC	*13 354*
Garantie à objet spécial : Etat pour le covid avec comme garant BPI ; garantie Covid19. -LCL	*343 789*
Garantie par un tiers - Etat Covid - CIC	*34 975*
Contre garantie - Covid 19 - BPDA	*209 791*
Nantissement compte crédit mutuel factoring - CIC	*784 386*
Nantissement compte crédit mutuel factoring - CIC	*200 000*
Garantie par un tiers Etat COVID - BTP	*344 391*
Garantie 1ère dde marché public - CIC	*98 429*
Garantie de paiement marchés de travaux - BTP	*608 329*
Garalties légales professsionnelle - BTP	*57 591*
Avals et cautions	8 254 970
Autres engagements reçus	
Total	**9 254 970**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			936 432	1 065 000	2 001 432
Cumul exercices antérieurs			251 191	678 436	929 627
Dotations de l'exercice			118 413	82 273	200 685
Amortissements			369 604	760 708	1 130 312
Cumul exercices antérieurs			260 817	691 866	952 683
Exercice			120 389	109 819	230 208
Redevances payées			381 205	801 685	1 182 890
A un an au plus			122 168	75 403	197 571
A plus d'un an et cinq ans au plus			250 213	263 910	514 123
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			372 381	339 313	711 694
A un an au plus			3 557		3 557
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			3 557		3 557
Montant pris en charge dans l'exercice			144 749	109 819	254 568

Sur l'exercice 2021 : pour faire face aux difficultés liées à l'épidémie covid-19, certaines sociétés de crédit-bail ont annulé les loyers de l'exercice et ont établi de nouveaux contrats ou avenants. Neuf contrats sont concernés au total. L'entreprise, considérant qu'elle n'a pas opté pour la linéarisation des redevances de crédit-bail, a comptabilisé ces loyers selon les nouveaux échéanciers, tenant donc compte de l'absence de loyers sur 6 mois de l'exercice.
Sur cet exercice, les charges sont comptabilisées normalement selon des échéances mensuelles.
Le montant total des engagements mentionnés supra tient compte de ces reports.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Indemnités de fin de carrière :

L'engagement de départ en retraite concernant les ouvriers est couvert par les cotisaions obligatoires versées à PRO-BTP.

L'engagement de départ en retraite concernant les ETAM est couvert par un contrat d'assurance souscrit

Autres informations

auprès de la SMA VIE BTP.

L'engagement de départ en retraite concernant les cadres est déterminé de la manière suivante :
La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). cette méthode consiste à :
-Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution de srémuénrations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
-Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP) ;
-Proratiser la valeur actuelle globale des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (valeur actualisée de l'obligation).
Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.
Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, le total de l'engement au titre des indemnités de fin de carrière des cadres et évalué au 31 mars 2024 pour un départ à l'âge de 62 ans, est couvert par un contrat souscrit auprès de la SMA VIE BTP. Le montant des fonds au 1er janvier 2024 s'élève à : 24 870€.

ENTREPRISE ALLAMANNO

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 Euros
Siège social : L'ARGENTIERE-LA-BESSEE (05120) – 12 rue de la Série E - ZA Les Sablonnières

385.950.068 RCS GAP

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 SEPTEMBRE 2024
RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice d'un montant de CENT SOIXANTE-SEIZE MILLE NEUF CENT VINGT-CINQ EUROS (176 925 €), décide de l'affecter en totalité au compte « AUTRES RESERVES ».

Conformément à la Loi, l'Assemblée Générale rappelle qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
La Présidente,
La SARL ALLAMANNO DEVELOPPEMENT,
Représentée par Monsieur Régis ALLAMANNO.



AUDIT
CONSULTANT

SAS ENTREPRISE ALLAMANNO

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €
Avenue Charles de Gaulle – Les Sablonnières
05120 L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE
RCS GAP 385 950 068

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/03/2024

CRCC
COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/03/2024

A l'assemblée générale de la Société par actions simplifiée **ENTREPRISE ALLAMANNO**

I) Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par actions simplifiée **ENTREPRISE ALLAMANNO** relatifs à l'exercice clos le 31/03/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II) Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/04/2023 à la date d'émission de notre rapport.

III) Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV) Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI) Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à GAP, le 12/09/2024

Le commissaire aux comptes

Pour AUDIT CONSULTANT

David CALVET

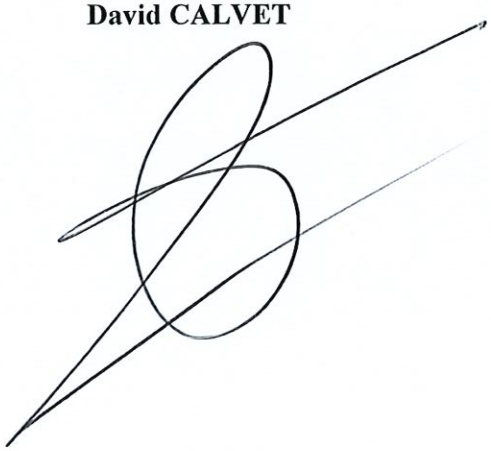

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2024	Net 31/03/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	34 404	34 404		
Fonds commercial (1)	43 077		43 077	43 077
Autres immobilisations incorporelles	4 050	2 088	1 962	2 215
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	11 740		11 740	11 740
Constructions	1 377 769	959 183	418 586	472 878
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 329 371	4 298 532	1 030 838	1 210 377
Autres immobilisations corporelles	2 447 342	2 248 058	199 283	434 661
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	29 383	11 839	17 544	26 334
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	4 981		4 981	9 878
Prêts				
Autres immobilisations financières	51 688		51 688	48 380
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 333 804	7 554 105	1 779 699	2 259 538
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 158 493		1 158 493	1 456 280
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 532		2 532	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	14 217 369	388 568	13 828 801	11 422 096
Autres créances	922 606		922 606	644 738
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	955 399		955 399	1 162 752
Charges constatées d'avance (3)	643 809		643 809	221 939
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 900 208	388 568	17 511 640	14 907 805
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**27 234 012**	**7 942 673**	**19 291 339**	**17 167 343**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

AUDIT CONSULTANT
69 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 28 09 - Fax 04 92 53 67 65
S.A.R.L. au capital de 40 020 €
RCS MARSEILLE 383 199 927 - FR 32 383 199 927 00060

Bilan passif

AUDIT CONSULTANT
59 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 28 00 - Fax 04 92 53 67 65
S.A.R.L. au capital de 40 020 €31/03/2023
RCS MARSEILLE 353 196 827 - FR 32 353 196 827 00060

CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 943 132	1 756 420
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**176 925**	**186 713**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 220 057**	**3 043 132**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	13 596	
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**13 596**	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 033 626	3 182 989
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 084 409	1 489 980
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	403 785	258 922
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 100 316	6 087 109
Dettes fiscales et sociales	3 045 824	2 518 254
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	389 726	586 958
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**16 057 687**	**14 124 211**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**19 291 339**	**17 167 343**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 033 148	1 956 481
(1) Dont à moins d'un an (a)	14 620 754	11 908 808
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

AUDIT CONSULTANT
59 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 28 09 - Fax 04 92 53 67 65
S.A.R.L. au capital de 40 020 €
RCS MARSEILLE 353 196 827 - FR 32 353 196 827 00060

	31/03/2024	31/03/2023		Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	35 396 355	33 805 946	1 590 410	4,70
Chiffre d'affaires net	**35 396 355**	**33 805 946**	**1 590 410**	**4,70**
Dont à l'exportation et livraisons intracomm.				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	16 066	8 217	7 849	95,53
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	561 682	851 483	-289 801	-34,03
Autres produits	371 463	478 607	-107 145	-22,39
Total produits d'exploitation (I)	36 345 565	35 144 253	1 201 312	3,42
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts	9 788 872	10 316 864	-527 992	-5,12
Variations de stock	297 787	-23 934	321 721	NS
Autres achats et charges externes (a)	19 522 758	17 497 722	2 025 036	11,57
Impôts, taxes et versements assimilés	273 269	382 537	-109 268	-28,56
Salaires et traitements	3 258 809	3 444 478	-185 669	-5,39
Charges sociales	2 013 868	1 968 629	45 239	2,30
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	791 218	954 563	-163 345	-17,11
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.	8 790		8 790	
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	39 645	159 853	-120 208	-75,20
- Pour risques et charges : dotations aux provis.	13 596		13 596	
Autres charges	15 745	227 490	-211 746	-93,08
Total charges d'exploitation (II)	36 024 357	34 928 202	1 096 155	3,14
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**321 208**	**216 051**	**105 157**	**48,67**
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		22 190	-22 190	-100,00
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im	1 150	4 889	-3 739	-76,48
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 311	698	4 613	660,91
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg		9 147	-9 147	-100,00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	6 461	14 734	-8 273	-56,15
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	71 025	39 666	31 359	79,06
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	71 025	39 666	31 359	79,06
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**-64 563**	**-24 932**	**-39 631**	**158,96**
RESULTAT COURANT avant impôt	**256 644**	**213 309**	**43 336**	**20,32**

Compte de résultat (suite)

AUDIT CONSULTANT
59 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 25 00 - Fax 04 91 53 67 65
S.A.R.L. au capital de 40 020 €
RCS MARSEILLE

	31/03/2024	31/03/2023	Abs.(%)	
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	8 706	86 340	-77 633	-89,92
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)	8 706	86 340	-77 633	-89,92
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	2 961	26 741	-23 780	-88,93
Sur opérations en capital	46 628	43 676	2 952	6,76
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	49 589	70 417	-20 828	-29,58
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-40 883**	**15 923**	**-56 805**	**-356,76**
Participation des salariés aux résultats (IX)	38 837	42 519	-3 682	-8,66
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	36 360 733	35 267 516	1 093 217	3,10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	36 183 808	35 080 804	1 103 004	3,14
BENEFICE OU PERTE	**176 925**	**186 713**	**-9 788**	**-5,24**
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier	*254 568*	*341 989*	*-87 421*	*-25,56*
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

AUDIT CONSULTANT
59 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 28 00 - Fax 04 92 53 67 65
S.A.R.L. au capital de 40 020 €
RCS MARSEILLE 393 196 027 - FR 02 393 196 027 00000

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Sociétés en participation :

Dans le cadre de la réalisation de certains chantiers, la société est amenée à intervenir dans le cadre de sociétés en particpation (SEP). Dans le cadre de la réglementation en vigueur, elle a retenu la méthode suivante : la comptabilité de chaque SEP est tenue de manière dissociée, que la SAS ENTREPRISE ALLAMANNO en soit gérante ou non. Le résultat de la SEP est ainsi déterminé par la reprise des charges et des produits des co-participants.

La société enregistre ses charges et ses produits dans les conditions habituelles, comme si elle traitait avec un tiers. Pour chaque exercice clos, sa quote part dans le résultat de la SEP est enregistrée dans les comptes 655/755 "opérations réalisées en comun".

Groupement momentanés d'entreprises :

La comptabilité de chaque groupement est tenue de manière dissociée, que la société en soit la gérante ou non. Cette dernière enregistre ses charges et ses produits dans les conditions habituelles, comme si elle traitait avec un tiers.

Consolidation :

La société fait partie du cadre de consoldiation de la SARL ALLAMANNO DEVELOPPEMENT.

AUDIT CONSULTANT
59 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 28 09 - Fax 04 92 53 67 65
S.A.R.L. au capital de 40 020 €
RCS MARSEILLE 393 199 827 - FR 92 393 199 827 00060

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS ENTREPRISE ALLAMANNO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2024, dont le total est de 19 291 339 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 176 925 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2023 au 31/03/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations : l'activité nécessite l'acquisition d'immobilisations en matériel d'exploitations importants, ainsi que des changements fréquents de ce matériel.
La cession d'immobilisations faisant partie de l'exploitation normale, et comme il est préconisé dans la réglementation comptable, la cession et la valeur nette comptable des actifs cédés sont traités en résultat d'exploitation.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

AUDIT CONSULTANT
59 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 53 67 65

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, des coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Constructions :
  Immeubles et constructions : 20 à 33 ans
  Constructions mobiles : 5 ans
* Agencements des constructions : 10 à 25 ans
* Installations techniques : 3 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels :
  Matériel : 3 à 5 ans
  Gros matériel de chantier : 3 à 10 ans
* Matériel de transport : 2 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 1 à 5 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

AUDIT CONSULTANT
59 Avenue André Roussin
13016 MARSEILLE
Tél. 04 92 51 28 09 - Fax 04 92 53 67 65
S.A.R.L. au capital de 40 020 €
INCS MARSEILLE 393 196 827 - FR 92 393 196 827 00060

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks de matières premières et marchandises sont évalués à leur prix d'achat.

Les stocks comprennent également des agrégats. Il sont évalués à leur coût de revient.
L'entreprise ne disposant pas d'une comptabilité analytique, la valorisation de l'inventaire physique est effectuée en pratiquant sur le prix de vente, un abattement de 40%.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur côut de production.

En-cours de production

Dans le cadre de son activité d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, la société ENTREPRISE ALLAMANNO conclut des contrats à long terme sur les marchés d'affaires qu'elle contracte. D'un point de vue comptable, ces contrats constituent des opérations partiellement exécutées à la clôture de l'exercice. Elles sont évaluées selon la méthode à l'avancement ; le résultat est constaté au fur et à mesure de l'avancement des chantiers, à la clôture de chaque exercice. Ce dernier est basé sur les données issues de la comptabilité analytique et sur les hypothèses retenues par les chargés d'affaires et la direction générale quant à l'estimation du résultat attendu, révisé au jour de l'évaluation des en-cours. Les éventuelles pertes à terminaison sont prises en compte directement dans les en-cours de production, le cas échéant.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au

Règles et méthodes comptables

titre de provision.



Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Notes sur le bilan

AUDIT CONSULTANT
Commissaire aux Comptes

Fonds commercial

	31/03/2024
Éléments achetés	43 077
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**43 077**

Immobilisations corporelles

Les immobilisations n'ont pas été décomposées par composant, dans la mesure où le remplacement des immobilisations intervient en une fois. Il en est de même des constructions, qui soit sont totalement amorties, soit correspondent à des hangars sans aucune installation en second oeuvre.

Immobilisations financières

La valeur d'inventaire des titres de participation à la clôture de chaque exercice est déterminée sur la base des capitaux propres de la société, au prorata de la quote-part détenue.
Une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, lorsque la valeur d'inventaire des titres s'avère inférieure au montant de la participation comptabilisée au bilan.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

AUDIT CONSULTANT
Commissaire aux Comptes

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI BEAUREGARD 05120 ARGENTIERE-LA-BESSEE	1 501	74 766	100,00	13 006
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SARL SOC AMENAG LOTIS ROUBION 05100 BRIANCON	27 441	283 919	30,00	-25 467

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1	1			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	9 147	9 147			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

La société ALLAMANNO détient en pleine proriété 1 part sur les 1501 de la SCI BEAUREGARD.
Elle détient depuis le 1er janvier 2016 l'usufruit de 100% des parts, pour une durée de 16 ans.

Notes sur le bilan

AUDIT CONSULTANT
Commissaire aux Comptes

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		8 790		8 790
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	3 049			3 049
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	353 452	39 645	4 529	388 568
Total	**356 501**	**48 435**	**4 529**	**400 407**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		48 435	4 529	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000 000,21 EURO décomposé en 4 536 titres d'une valeur nominale de 220,46 EURO.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/09/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	186 713
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**186 713**
Affectations aux réserves	186 713
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**186 713**

Notes sur le bilan

AUDIT CONSULTANT
Commissaire aux Comptes

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	928 436	928 436	928 436
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**928 436**	**928 436**	**928 436**

Charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	674 210
C/C INTERETS COURUS	106 884
PERSONNEL AUTRES C.A.P.	38 837
ORG SOCIAUX CHARGES A PAYER	105 000
ETAT CHARGES A PAYER	74 192
RRR & AVOIRS A ETABLIR	236 023
Total	**1 235 146**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	643 809		
Total	**643 809**		

AUDIT CONSULTANT
Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux	33 285 445		33 285 445
Etudes			
Prestations de services	2 043 937		2 043 937
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	66 973		66 973
TOTAL	**35 396 355**		**35 396 355**

TRAVAUX :
Dont chiffre d'affaires :
-Batiment : 20 414 773 €
-Travaux public et génie civil : 12 851 081 €

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 22 400 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

Notes sur le compte de résultat

AUDIT CONSULTANT
Commissaire aux Comptes

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
TRANSFERT CHARGES ALD	34 760	
TRANSFERT CHARGES ALP SERVICES	127 682	
TRANSFERT CHARGES SAB	61 195	
TRANSFERT CHARGES SINISTRES	54 714	
TRANSFERT CHARGES AUTRES	16 337	
TRANSFERT CHARGES AVANTAGE NATURE	14 624	
TRANSFERT CHARGES IJ	17 593	
TRANSFERT CHARGES EXO	80 181	
TRANSFERT CHARGES FAE	150 068	
TOTAL	**557 153**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	31/03/2024	31/03/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 706	86 340
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Total des produits exceptionnels	**8 706**	**86 340**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 961	26 741
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	46 628	43 676
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	**49 589**	**70 417**
Résultat exceptionnel	**-40 883**	**15 923**

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

AUDIT CONSULTANT
Commissaire aux Comptes

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	840	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 121	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	4 995	
Autres charges	41 633	
Produits sur ex antérieurs		1 833
Produits sur ex antérieurs avec TVA		6 874
TOTAL	**49 589**	**8 706**

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**176 925**
+ Impôts sur les bénéfices	
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	**176 925**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**176 925**

Notes sur le compte de résultat

AUDIT CONSULTANT
Commissaire aux Comptes

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	256 644		256 644
+ Résultat exceptionnel	-40 883		-40 883
- Participations des salariés	38 837		38 837
Résultat comptable	**176 925**		**176 925**
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

AUDIT CONSULTANT
Commissaire aux Comptes

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 25 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 27 154 EURO. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	108 618
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**108 618**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**27 154**
Base = (A - B - C - D) Impôt valorisé au taux de 25 %.	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2008, la société SAS ENTREPRISE ALLAMANNO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL ALLAMANNO DEVELOPPEMENT.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Les principes retenus sont ceux de neutralité : chaque société doit constater, dans ses comptes, une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés, analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'était pas intégré.

Notes sur le compte de résultat



Autres informations

AUDIT CONSULTANT
Commissaire aux Comptes

Effectif

Effectif moyen du personnel : 98 personnes.

	Personnel
Cadres	10
Agents de maîtrise et techniciens	32
Employés	
Ouvriers	56
Total	**98**

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	715 251
Engagements de crédit-bail immobilier	
CREANCES DAILLY CEDEES EN COURS AU 31/03/2024 : NEANT	
Autres engagements donnés	
Total	**715 251**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements reçus

AUDIT CONSULTANT
Commissaire aux Comptes

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	1 000 000
Caution marché public retenue - CIC	*327 776*
Garantie 1ère demande marché public avance et garantie - CIC	*1 164 148*
Caution marché privé retenue de garantie travaux - CIC	*960 898*
Contregarantie sur engagement par signature - CIC	*306 449*
Retenue de garantie marché Adef - BPDA	*55 535*
Dispense retenue de garantie - BPDA	*205 174*
Cautions de retenue de garantie - BTP banque	*2 423 481*
Cautions à 1ère demande en substitution de retenue de garantie -BTP banque	*116 474*
Caution marché public remboursée - CIC	*13 354*
Garantie à objet spécial : Etat pour le covid avec comme garant BPI ; garantie Covid19. -LCL	*343 789*
Garantie par un tiers - Etat Covid - CIC	*34 975*
Contre garantie - Covid 19 - BPDA	*209 791*
Nantissement compte crédit mutuel factoring - CIC	*784 386*
Nantissement compte crédit mutuel factoring - CIC	*200 000*
Garantie par un tiers Etat COVID - BTP	*344 391*
Garantie 1ère dde marché public - CIC	*98 429*
Garantie de paiement marchés de travaux - BTP	*608 329*
Garalties légales professsionnelle - BTP	*57 591*
Avals et cautions	8 254 970
Autres engagements reçus	
Total	**9 254 970**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

AUDIT CONSULTANT
Commissaire aux Comptes

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			936 432	1 065 000	2 001 432
Cumul exercices antérieurs			251 191	678 436	929 627
Dotations de l'exercice			118 413	82 273	200 685
Amortissements			369 604	760 708	1 130 312
Cumul exercices antérieurs			260 817	691 866	952 683
Exercice			120 389	109 819	230 208
Redevances payées			381 205	801 685	1 182 890
A un an au plus			122 168	75 403	197 571
A plus d'un an et cinq ans au plus			250 213	263 910	514 123
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer			372 381	339 313	711 694
A un an au plus			3 557		3 557
A plus d'un an et cinq ans au plus					
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle			3 557		3 557
Montant pris en charge dans l'exercice			144 749	109 819	254 568

Sur l'exercice 2021 : pour faire face aux difficultés liées à l'épidémie covid-19, certaines sociétés de crédit-bail ont annulé les loyers de l'exercice et ont établi de nouveaux contrats ou avenants. Neuf contrats sont concernés au total. L'entreprise, considérant qu'elle n'a pas opté pour la linéarisation des redevances de crédit-bail, a comptabilisé ces loyers selon les nouveaux échéanciers, tenant donc compte de l'absence de loyers sur 6 mois de l'exercice.
Sur cet exercice, les charges sont comptabilisées normalement selon des échéances mensuelles.
Le montant total des engagements mentionnés supra tient compte de ces reports.

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

Indemnités de fin de carrière :

L'engagement de départ en retraite concernant les ouvriers est couvert par les cotisaions obligatoires versées à PRO-BTP.

L'engagement de départ en retraite concernant les ETAM est couvert par un contrat d'assurance souscrit

Autres informations

AUDIT CONSULTANT
Commissaire aux Comptes

auprès de la SMA VIE BTP.

L'engagement de départ en retraite concernant les cadres est déterminé de la manière suivante :
La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). cette méthode consiste à :
-Evaluer les flux futurs probables en se basant sur les hypothèses d'évolution de srémuénrations, les droits exigibles au moment du départ à la retraite et les probabilités de présence dans l'entreprise ;
-Actualiser ces flux à la date d'évaluation afin d'obtenir la valeur actuelle probable des flux futurs (VAP) ;
-Proratiser la valeur actuelle globale des flux futurs afin d'obtenir la dette actuarielle (valeur actualisée de l'obligation).
Le calcul est effectué salarié par salarié. L'engagement total de l'entreprise correspond à la somme des engagements individuels.
Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, le total de l'engement au titre des indemnités de fin de carrière des cadres et évalué au 31 mars 2024 pour un départ à l'âge de 62 ans, est couvert par un contrat souscrit auprès de la SMA VIE BTP. Le montant des fonds au 1er janvier 2024 s'élève à : 24 870€.